

[Carte professionnelle européenne - CPE](#)

Carte professionnelle européenne (CPE) est une procédure électronique que vous pouvez utiliser pour obtenir vos qualifications professionnelles reconnues dans un autre pays de l'Union Européenne. Est une procédure plus facile, plus rapide et plus transparente que les méthodes traditionnelles de reconnaissance des qualifications professionnelles: vous pouvez suivre l'avancement de votre demande en ligne et vous pouvez réutiliser les documents déjà téléchargés pour soumettre de nouvelles applications dans d'autres pays.

Actuellement, vous pouvez utiliser la procédure CPE **seulement si vous êtes:**

- infirmière générale
- pharmacien
- physiothérapeute
- guide de montagne
- agent immobilier

Dans le cas des autres professions s'appliquent les procédures standard pour la reconnaissance des qualifications.

[En savoir plus...](#)

Thursday, 26 January, 2017

Cadre réglementaire:



[Procédure de délivrance de la carte professionnelle européenne et l'application du mécanisme d'alerte](#) (400.01 KB)

Source URL: <https://cnred.edu.ro/fr/carte-professionnelle-europeenne>

Drupal.jQueryUiFilter.globalOptions('accordion');